

TRILOGIQ

Société anonyme au capital de 5.607.000 €

Siège social : 5 rue Saint-Simon

Parc d'Activités du Vert Galant - 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE

RCS PONTOISE B 387.452.576

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 18 septembre 2026 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2026

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte en application des statuts et des dispositions du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le **31 mars 2026**, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

a. Situation et évolution de la société au cours de l'exercice

Sur l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires de la Société s'est contracté de 282 K€, soit une baisse de 3,4%, principalement du fait de moindres commandes de la part de certaines filiales (Allemagne, Royaume-Uni, Pologne et Mexique) et de la cessation d'activité de la filiale belge au mois de novembre 2025. Au total, le chiffre d'affaires enregistré avec les filiales a ainsi diminué de 15,2%, de 3.673 K€ à 3.115 K€. A contrario, le chiffre d'affaires réalisé avec les clients directs a progressé de 6,1%, porté par plusieurs projets de grande envergure, passant ainsi de 4.491 K€ à 4.467 K€.

Du fait des efforts d'optimisation des coûts de fabrication et de l'augmentation de la productivité des équipes, le taux de marge brute a progressé de 1,5 point sur l'exercice, passant de 58,6% du chiffre d'affaires au 31 mars 2025 à 60,1% du chiffre d'affaires au 31 mars 2026.

Hors achats de matières premières et approvisionnements, les charges d'exploitation ont diminué de 5% intégrant :

- une légère augmentation de 3% des autres achats et charges externes principalement due à la hausse des dépenses de marketing et du coût des intérimaires,
- une baisse de 1% des charges de personnel,
- une réduction de 375 K€ des autres charges de gestion courante,
- une croissance de 7% des dotations aux amortissements et provisions d'exploitation du fait de la dépréciation de créances de deux filiales.

Au niveau des autres produits de gestion courante, l'exercice a été marqué par la comptabilisation d'un montant de 943.297 € versés par la société GEOLEAN suite à l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 17 octobre 2025 condamnant définitivement GEOLEAN pour acte de contrefaçon vis-à-vis de TRILOGIQ.

Au niveau du résultat financier, l'exercice a été marqué par le versement de dividendes de la part de quatre filiales de la Société pour un montant global de 655 K€, par la comptabilisation d'intérêts de comptes à terme (Euro et Dollar) pour 570 K€ et par une perte nette de change de 583 K€ sur les comptes à terme en Dollar et sur la créance en Livre Sterling d'une de nos filiales anglaises.

b. Examen des comptes et résultat au cours de l'exercice

L'exercice clos le **31 mars 2026** se traduit par un **bénéfice** de **1.658.739 €**. L'activité a évolué de la manière suivante (en milliers d'euros) :

	31/03/2026	31/03/2025
Chiffre d'affaires	7.882	8.164
Production	7.630	7.971
Marge brute	4.722	4.782
Valeur ajoutée	2.776	2.883
E.B.E.	1.780	221
Résultat d'exploitation	1.329	(141)
Résultat financier	330	2.060
Résultat exceptionnel	-	-
Impôt sur les sociétés	-	-
RESULTAT NET	1.659	1.919

c. Evolution du résultat

L'exercice clos le **31 mars 2026** se traduit par un **bénéfice** de **1.658.739 €** qui s'explique de la manière suivante, en prenant pour référence l'activité de l'exercice précédent (en milliers d'euros) :

Résultat net de l'exercice précédent			1 919
Incidence de la variation de la production sur la marge brute -340*60,0%		(204)	
Incidence de l'évolution du pourcentage de la marge brute sur la production de l'exercice $7.630 \times (61,9\% - 60,0\%)$		145	
Soit une diminution de la marge brute :		(60)	
Variation des charges qui s'explique essentiellement par :			(201)
	Eléments favorables	Eléments défavorables	
Autres achats et charges externes		47	
Impôts, taxes et versements assimilés		44	
Salaires et charges (dont participation des salariés)	27		
Dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises		90	
Autres charges et autres produits	1 684		
Résultat financier		1 730	
Résultat exceptionnel	0		
Impôt sur les sociétés		0	
	1 710	1 911	
RESULTAT DE L'EXERCICE			1 659

d. Endettement et situation financière

Néant.

e. Délai de règlement fournisseurs et clients

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées						13						117
Montant total des factures concernées h.t.		28 515,62 €	13,32 €		47,65 €	28 576,59 €		45 337,25 €	144 358,39 €	36 064,84 €	305 527,32 €	531 287,80 €
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice		0,69 %	0,00 %		0,00 %	0,69 %						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice								0,57 %	1,81 %	0,45 %	3,83 %	6,66 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	Total achats exercice = 4 159 542,51						Total CA exercice = 7 975 308,46					
Motant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L 443-1 du code du commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels						Délais contractuels					

		Article D. 441 II.1° : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					Article D. 441 II.2° : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées						389						462
Montant cumulé des factures concernées h.t.		948 726,78 €	3 535,26 €	-40,80 €	14 557,03 €	966 778,27 €		1 197 456,16 €	386 071,46 €	63 320,17 €	36 018,81 €	1 682 866,60 €
Pourcentage du montant total h.t. des factures reçues dans l'exercice		22,81 %	0,08 %	0,00 %	0,35 %	23,24 %						
Pourcentage du montant total h.t. des factures émises dans l'exercice								15,01 %	4,84 %	0,79 %	0,45 %	21,10 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	Total achats exercice = 4 159 542,51						Total CA exercice = 7 975 308,46					
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L 443-1 du code du commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels						Délais contractuels					

Ratios

Nous vous communiquons ci-après les principaux ratios d'endettement net, ceux-ci s'entendant hors comptes courants et engagement en crédit-bail :

1) endettement net / capitaux propres	=	0
2) endettement net / chiffre d'affaires	=	0

f. Événements significatifs intervenus au cours de l'exercice

Par un arrêt du 17 octobre 2025, la Cour d'Appel de Paris a condamné la société GEOLEAN a payé la somme de 1.245.073 € à la société TRILOGIQ pour acte de contrefaçon. Compte tenu des montants déjà versés au titre du premier jugement, le produit comptabilisé sur l'exercice s'élève à 943.297 €.

La filiale belge a cessé son activité au mois de novembre 2025. Elle est en cours de liquidation.

II - PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans un contexte économique et politique complexe, TRILOGIQ entend reprendre la croissance de ses ventes et poursuivre le redressement de ses marges au cours de l'exercice 2026-2027. Pour ce faire, la Société compte s'appuyer sur le dynamisme et le professionnalisme de ses équipes internes et externes, et sur la création de deux nouveaux postes de Responsable de Région (Europe et Amériques).

III - MODE DE PRESENTATION DES COMPTES - METHODE D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos le **31 mars 2026** que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les engagements en matière de retraite sont provisionnés (200.460 € au 31 mars 2026).

Aucun changement n'est intervenu par rapport à l'exercice précédent.

IV - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La Société a continué à engager des dépenses relatives au développement de son site internet a www.trilogiq.com. Ces frais sont comptabilisés en charges opérationnelles.

V - AFFECTATION DES RESULTATS

Nous soumettons à vos suffrages l'approbation des comptes annuels au **31 mars 2026** tels qu'ils vous sont présentés et vous proposons d'affecter le résultat de la façon suivante :

Résultat de l'exercice	1.658.739 €
Report à nouveau	1.658.739 €
Total affecté	1.658.739 €

Rappel des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Exercice	Montant total du dividende	Dividende par action
31.03.2025	- €	- €
31.03.2024	- €	- €
31.03.2023	- €	- €

VI – DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les dépenses suivantes non déductibles du résultat fiscal :

– Amortissements excédentaires et autres amortissements non-déductibles 22.301 €

VII - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

VIII – MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Monsieur Eric Courtin, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, et Monsieur Olivier Langrand, Directeur Général Délégué, assument sous leur responsabilité la Direction Générale de la Société.

IX – LISTE DES MANDATS

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce, vous trouverez en annexe la liste des mandats exercés, dans toute société durant l'exercice écoulé par chacun des administrateurs de la Société, que ceux-ci ont porté à la connaissance du Conseil d'Administration (Annexe 1).

X – INFORMATIONS PARTICULIERES

Actionnariat Salarié

Conformément à l'article L 225-102 du Code de commerce nous vous informons qu'au dernier jour de l'exercice, il n'existait :

- aucun plan d'épargne entreprise tel que prévu par les articles L 3332-1 à L 3334-16 du Code du Travail,
- aucun fonds commun de placement d'entreprise tel que prévu par le chapitre III de la loi n° 88-1201 du 23 décembre 1988.

Nous vous précisons également que la participation des salariés au capital social de notre Société et au capital social des sociétés liées au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce est, à la connaissance de la Société, inférieure à 3% du capital social de notre Société ou des sociétés liées.

En application de l'article L 225-129-6 du Code du commerce, la participation des salariés n'atteignant pas 3% du capital social de notre Société ou des sociétés liées, la Société a proposé à ses actionnaires, lors de l'Assemblée Générale Mixte du 22 septembre 2025, une augmentation de capital réservée aux salariés de notre Société dans les conditions prévues par Les articles L 3332-18 et suivants du Code du Travail. Cette résolution a été rejetée par l'assemblée.

Délégations au Conseil d'Administration pour augmenter le capital

Les délégations de compétence et/ou de pouvoirs afin d'augmenter le capital social de la Société sont résumées dans l'Annexe 3.

Mise en place d'un plan de rachat d'actions

Le Conseil d'Administration a décidé de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire la reconduction d'un plan de rachat d'actions conformément aux dispositions de l'article L. 225-209-1 du Code de Commerce. Cette autorisation serait d'une durée de 18 mois, qui expirerait à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2027. Le nombre maximum d'actions acquises ne pourrait pas excéder 10% du capital social tel qu'il serait ajusté en cas d'opérations pouvant l'affecter postérieurement à la présente décision. Le prix maximum d'achat sera fixé à 30 euros par action. En cas d'opération sur le capital et notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite, le montant sus indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions.

Information relative aux succursales

La Société ne dispose d'aucune succursale.

Information relative aux prêts interentreprises

La Société n'a octroyé aucun prêt interentreprises.

Filiales et participations (données sociales au 31 mars 2025)

Filiale Allemagne

Créée en novembre 2002, TRILOGIQ Deutschland a réalisé une perte de 67 K€.

Filiale Belgique

Créée en mars 2007 et mise en cessation d'activité en novembre 2025, TRILOGIQ Benelux a réalisé une perte de 105 K€.

Filiales Royaume-Uni

Acquise le 25 juillet 2008 et détenue à 91% par TRILOGIQ S.A., The Tube & Bracket Company a réalisé une perte de 173 K€.

Créée en avril 2015, GRAPHIT SYSTEM a réalisé un bénéfice de 109 K€.

Filiale Hongrie

Créée en mai 2006 et en cours de liquidation, TRILOGIQ Hungaria a réalisé un résultat net de 0 K€.

Filiale Slovaquie

Créée en mars 2007, TRILOGIQ Slovakia a réalisé une perte de 4 K€.

Filiale Pologne

Créée en mars 2007, TRILOGIQ Poland a réalisé un bénéfice de 8 K€.

Filiale Roumanie

Créée en juin 2007, TRILOGIQ Romania a réalisé un bénéfice de 188 K€.

Filiale Turquie

Créée en juin 2009, TRILOGIQ Turkey a réalisé un bénéfice de 11 K€.

Filiale Afrique du Sud

Créée en septembre 2003, TRILOGIQ South Africa a réalisé un bénéfice de 37 K€.

Filiale Maroc

Créée en septembre 2009, TRILOGIQ Maroc a réalisé un résultat net de 0 K€.

Filiale Etats-Unis

Créée en septembre 2000, TRILOGIQ USA a réalisé un bénéfice de 82 K€.

Filiale Brésil

Créée en janvier 2002, TRILOGIQ do Brasil a réalisé un bénéfice de 39 K€.

Filiale Inde

Créée en juin 2009 et en cours de liquidation, TRILOGIQ India a réalisé un résultat net de 0 K€.

Montant des rémunérations allouées aux dirigeants

Cette information est précisée dans l'annexe aux comptes consolidés.

Répartition du capital – opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, à la connaissance de la Société, au 8 juillet 2025, les personnes détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes et des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales sont :

- M. Eric Courtin : 76,77% du capital et 90,16% des droits de vote

Conformément à l'article L 621-18-2 du Code Monétaire et Financier, les opérations réalisées par les dirigeants, les hauts responsables, ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, sur leurs titres ont été les suivantes :

M. Eric Courtin (Président du Conseil d'Administration) :	Néant
M. Olivier Langrand (Directeur Général Délégué) :	Néant

*

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.

Le Conseil d'Administration vous invite à adopter les résolutions soumises à votre vote et notamment à vous prononcer sur le quitus aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice **2026**.

Fait à Saint-Ouen-l'Aumône,

Le 21 juillet 2026


Le Conseil d'Administration

Annexes :

Au présent rapport sont annexés les documents faisant apparaître les informations prévues aux articles :

- L 225-102-1 alinéa 3 du Code de Commerce (Annexe 1) : renseignements concernant les Administrateurs
- (Annexe 2) : tableau des résultats financiers au cours des cinq derniers exercices
- L 225-100 al. 7 du Code de Commerce (Annexe 3) : tableau récapitulatif des délégations accordées par l'assemblée générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital.

ANNEXE - I - AU RAPPORT DE GESTION :
Liste des mandats des Administrateurs

Mandataire	Fonctions chez TRILOGIQ S.A.	Fonctions occupées dans d'autres sociétés
Monsieur Eric Courtin TRILOGIQ Deutschland TRILOGIQ South Africa TRILOGIQ Mexico The Tube & Bracket Company GRAPHIT SYSTEMS Limited TRILOGIQ U.S.A.	Président du Conseil d'Administration Directeur Général	Président Directeur Général Président Directeur Général Président Directeur Directeur Président
Monsieur Alexis Courtin	Responsable plateforme	Néant
Monsieur Michel Samper	Néant	Néant

ANNEXE - II - AU RAPPORT DE GESTION :
Tableau des résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

31-mars	2022 12 mois	2023 12 mois	2024 12 mois	2025 12 mois	2026 12 mois
Capital en fin d'exercice					
Capital social	5 607 000 €	5 607 000 €	5 607 000 €	5 607 000 €	5 607 000 €
Nombre d'actions ordinaires existantes	3 738 000	3 738 000	3 738 000	3 738 000	3 738 000
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	8 457 341 €	8 976 376 €	9 206 613 €	8 163 598 €	7 881 978 €
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 472 408 €	492 982 €	1 799 310 €	1 980 873 €	2 163 159 €
Impôt sur les bénéfices	- €	- €	- €	- €	- €
Participation des salariés due au titre de l'exercice	- €	- €	- €	- €	- €
Résultat après impôt, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	583 268 €	260 634 €	1 712 156 €	1 919 440 €	1 658 739 €
Résultat distribué	- €	- €	- €	- €	- €
Résultats réduits à 1 action					
Résultat après impôt et participation mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,39 €	0,13 €	0,48 €	0,53 €	0,58 €
Résultat après impôt, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	0,16 €	0,07 €	0,46 €	0,51 €	0,44 €
Dividende attribué à chaque action	- €	- €	- €	- €	- €
Personnel					
Effectif moyen des salariés durant l'exercice	38	38	40	39	37
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 558 068 €	1 539 903 €	1 637 003 €	1 692 167 €	1 657 755 €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	618 578 €	590 790 €	620 893 €	624 146 €	631 901 €

ANNEXE - III – AU RAPPORT DE GESTION :**Tableau récapitulatif des délégations accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital (Article L. 225-100 al. 7 du Code de Commerce)**

Date de l'assemblée générale	Nature de la délégation	Objet de la délégation	Durée de validité	Plafond (valeur nominale)	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice	Date de la réalisation de l'augmentation de capital
22/09/2025	Délégation de compétence	Emission d'actions ordinaires nouvelles et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	21/03/2027	5.607.000 € pour les actions ordinaires 50.000.000 € pour valeurs mobilières composées	Néant	Néant
22/09/2025	Délégation de compétence	Emission d'actions ordinaires nouvelles et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	21/11/2027	5.607.000 € pour les actions ordinaires 50.000.000 € pour valeurs mobilières composées	Néant	Néant
22/09/2025	Délégation de compétence	Augmentation de capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	21/11/2027	5.607.000 €	Néant	Néant

